



Assemblée générale

Documents officiels

Soixante-septième session

Supplément n° 5M (A/67/5/Add.13)

14 décembre 2012

Français

Original : anglais

Rapport financier et états financiers vérifiés de l'année terminée le 31 décembre 2011 et rapport du Comité des commissaires aux comptes

**Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes**

Rectificatif

**Chapitre II, Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes,
résumé**

1. *Remplacer* le titre « Rapport d'audit modifié » *par* le libellé suivant :
« Rapport d'audit non modifié ».
2. *Remplacer* le texte de la deuxième phrase du quatrième paragraphe *par* le libellé suivant :

Sans pour autant assortir son opinion d'une réserve, le Comité a formulé une observation dans son rapport d'audit non modifié sur les états financiers d'ONU-Femmes pour l'année terminée le 31 décembre 2011, du fait que le système de contrôle interne mis en place par cet organisme pour les opérations, les projets et les programmes n'était pas suffisamment développé pour assurer une application uniforme des procédures dans l'ensemble de l'Entité pendant l'année considérée.

